

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO /
ANGOLA**

**Les rapatriements forcés laissent des milliers
de personnes démunies et exposées à toutes
sortes d'atteintes aux droits humains**

Index AI : AFR 62/012/2004

ÉFAI

Vendredi 14 mai 2004

DÉCLARATION PUBLIQUE

Bien que le président angolais ait suspendu les expulsions des Congolais vivant en Angola, des dizaines de milliers de personnes récemment expulsées continuent de vivre sous la menace en République Démocratique du Congo (RDC), les autorités de la RDC n'ayant pas pris les dispositions nécessaires pour assurer leur protection.

Les Nations unies estiment que près de 100 000 Congolais ont été expulsés d'Angola vers les provinces de Bandundu et du Kasai-occidental en RDC au cours de ces dernières semaines. La plupart sont arrivés dans un état d'épuisement extrême, souvent après avoir été entièrement dépouillés de tous leurs biens et même de leurs vêtements. L'état de santé d'une partie d'entre eux était extrêmement mauvais, du fait des maladies, de la déshydratation, de la faim et parce qu'ils avaient passé de nombreuses nuits sans aucun abri. De nombreuses personnes auraient été victimes de graves atteintes aux droits humains des deux côtés de la frontière.

Des ONG congolaises et des organisations humanitaires internationales ont tenté de répondre aux besoins des personnes arrivant dans leur secteur en leur fournissant des abris, de la nourriture, des médicaments et des produits d'hygiène. Toutefois, leurs ressources sont limitées et les autorités locales et gouvernementales de la RDC ne leur apportent pas le soutien nécessaire.

L'un des responsables d'une ONG congolaise travaillant dans le Kasai-occidental a déclaré à Amnesty International : « Après leur expulsion, certains ont dû marcher pendant quatorze jours avant d'arriver à Tshikapa. Nous essayons de les aider parce qu'ils n'ont rien à manger et pas de quoi se vêtir et parce qu'ils n'ont nulle part où aller. »

Les personnes expulsées de RDC ont expliqué aux ONG locales et internationales que les forces de sécurité angolaises leur avaient fait subir de graves atteintes aux droits humains avant de les expulser. Certaines personnes auraient été maintenues jusqu'à une semaine dans des camps de

transit tandis que les forces angolaises volaient tout ce qui pouvait avoir de la valeur.

Lors des fouilles pour trouver des diamants ou de l'argent cachés, les forces de sécurité, après avoir séparé les familles, auraient effectué des fouilles au corps publiques et sans les moindres précautions d'hygiène, notamment des fouilles vaginales et rectales, sur des adultes et des enfants. Ceux qui résistaient auraient été sévèrement battus. De nombreuses femmes et jeunes filles auraient été violées sous le prétexte de fouille, parfois par plusieurs hommes, même lorsqu'elles étaient enceintes. Un certain nombre de réfugiés se seraient noyés en tentant de traverser des rivières pour rejoindre la RDC.

Selon certaines informations reçues par Amnesty International, des réfugiés seraient détenus par les forces de sécurité de la RDC qui les accuseraient d'être des agents infiltrés, dans le but de leur extorquer de l'argent et des diamants. S'ils payent, les détenus peuvent partir, sinon ils s'exposent à des coups et autres abus, notamment à des violences sexuelles.

Amnesty International demande aux gouvernements de la RDC et d'Angola de veiller à ce que soit mis immédiatement un terme à de tels abus, que des enquêtes soient menées et que les personnes soupçonnées d'être responsables de tels actes soient traduites en justice.

Amnesty International appelle également le gouvernement de la RDC à répondre aux besoins humanitaires des personnes expulsées.

« Les autorités de la RDC ont jusqu'ici fait très peu d'efforts concrets pour venir en aide à ces gens, que ce soit au niveau local ou gouvernemental. Le gouvernement doit de toute urgence mettre en place une stratégie d'aide aux personnes de retour dans leur pays, faciliter la distribution de l'aide humanitaire et encourager l'insertion dans des communautés locales de ceux qui viennent de rentrer, a déclaré l'organisation. Les autorités locales doivent apporter toute l'aide possible aux ONG travaillant dans leur secteur et veiller à assurer le développement de relations amicales entre ceux qui viennent de rentrer et les communautés locales. »

Complément d'information

Depuis décembre 2003, les autorités angolaises ont expulsé des milliers de Congolais qu'elles accusent d'exploiter les mines de diamant de façon illégale dans le pays. Des étrangers de quinze nationalités différentes, notamment du Mali, de Mauritanie, du Sénégal et de Sierra Leone, font partie des expulsés. La plupart d'entre eux ont eu leurs maisons détruites par les forces de sécurité angolaises avant de devoir s'enfuir.

Les expulsions qui ont eu lieu en avril dans les provinces angolaises de Malanje, Lunda-Nord, Lunda-Sud et Cuanza-Sud étaient la troisième vague et la plus importante de rapatriements forcés. Beaucoup de ceux qui ont été expulsés étaient nés en Angola et n'ont aucun endroit où retourner.

Les forces de sécurité de l'Angola et de la RDC soupçonnaient ceux qui rentraient d'avoir caché sur eux de l'argent ou des sachets de diamants, y compris en les avalant. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>